



# ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Pour une prolongation de l'aide au carburant accordée aux pêcheurs français

Question orale n° 825

## Texte de la question

M. Philippe Fait alerte M. le secrétaire d'État auprès du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires, chargé de la mer et de la biodiversité, sur l'arrêt à venir de l'aide au carburant accordée aux pêcheurs français. Le lundi 20 novembre 2023, M. le secrétaire d'État annonçait au sortir d'une réunion de la commission européenne de la pêche que l'aide au carburant aux pêcheurs serait prolongée jusqu'au 30 juin 2024. Par cette action, M. le secrétaire d'État souhaitait soutenir la filière halieutique qui connaît d'importantes difficultés liées notamment aux conséquences du *Brexit* ainsi qu'au conflit en Ukraine qui a grandement perturbé le cours du prix du pétrole. Fort de l'appel lancé notamment par le Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins des Hauts-de-France et par l'Union française des pêcheurs artisans, M. le député se fait aujourd'hui le porte-voix de toute la filière. La fin de cette aide au carburant à la fin du mois soulève d'ores et déjà de nombreuses inquiétudes. À ce jour, le prix du gazole n'a pas retrouvé son niveau des années passées et ces difficultés se conjuguent à des prix élevés pour les matériels ou bien encore les matières premières comme le fer. Par ailleurs, il est important de noter que le gazole représente une part non négligeable du chiffre d'affaires de ces sociétés (parfois jusqu'à près de 40 %). L'arrêt de cette aide pourrait donc avoir de lourdes conséquences sur l'économie locale de l'ensemble des façades maritimes. Compte tenu des circonstances actuelles, M. le député souhaite faire front avec les communautés de pêcheurs, en particulier celle d'Étaples-sur-mer, qui ne parviennent pas à sortir la tête de l'eau. Comme M. le secrétaire d'État le sait, derrière chaque bateau de pêche, il y a des dizaines de familles qui - plutôt que de vivre - tentent de survivre. Pêcheurs, mareyeurs, fileyeurs, glaceurs ou bien encore caliers ... aujourd'hui, tous lui demandent de prolonger à nouveau cette aide. Cette dernière représente seulement 335 000 euros à ce jour pour le budget de l'État, un montant relativement limité. Mais ce soutien financier est indispensable pour les pêcheurs. La survie de l'ensemble de la filière est en jeu dans les mois et années à venir. La mobilisation de M. le secrétaire d'État sur ce sujet, comme sur d'autres au niveau européen, est donc vitale. Aussi, il souhaite connaître sa position sur le sujet.

## Données clés

**Auteur :** [M. Philippe Fait](#)

**Circonscription :** Pas-de-Calais (4<sup>e</sup> circonscription) - Renaissance

**Type de question :** Question orale

**Numéro de la question :** 825

**Rubrique :** Aquaculture et pêche professionnelle

**Ministère interrogé :** Mer et biodiversité

**Ministère attributaire :** Mer et biodiversité

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [4 juin 2024](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [4 juin 2024](#)

**Question retirée le :** 11 juin 2024 (Séance de QOSD annulée)